

Les Accueils de Loisirs

Enfants de la 6ème à 17 ans scolarisés

Hiver 2021

du 22 au 26 février

*“ La magie
des contes
et des héros ”*



C'est où et quand ?

L'accueil de loisirs est ouvert du **lundi 22 au vendredi 26 février 2021**.



A l'école primaire de Luneray, les enfants seront répartis par groupe selon leur âge.

Accueil échelonné de 7h30 à 9h et départ échelonné de 17h20 à 18h

Conditions d'inscriptions

Pour les habitants de Terroir de Caux :

Inscription possible à l'ALSH de Luneray :

- Si vous habitez sur une commune qui dépend de cet ALSH
- Et/ou si votre enfant est scolarisé sur une commune de cet ALSH*

Pour les habitants extérieurs : inscriptions à partir du 01/02/21*

*Pour ces inscriptions, merci de contacter le 02 35 04 74 85 ou par mail alshluneray@terroirdecaux.net

Qui m'emmène ?

Un ramassage en bus est prévu :

- le matin entre 8h00 et 9h00
- le soir entre 17h30 et 18h30.



Il passera dans les différentes communes, les arrêts ainsi que les horaires précis seront communiqués ultérieurement sur notre site internet.

Il n'y a pas de connexion internet chez moi...

Je me déplace du 25 au 29 janvier 2021 (entre 8h30 et 17h00) au siège de la Com Com avec le paiement et les pièces suivantes :

*Attestation du quotient familial de janvier 2020 (auprès de la CAF ou la MSA).

* Carnet de santé avec vaccins à jour.

* Attestation d'assurance responsabilité civile EXTRASCOLAIRE 2020/21.

* Attestations d'aides financières.

* Brevet de natation ou le « savoir nager » lorsque l'enfant sait nager.

* Liste et coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.

L'inscription est possible directement sur internet.
Il suffit de se connecter sur notre «espace famille»
www.terroirdecaux.fr



1ère étape

Dès maintenant

Mes enfants sont déjà venus
en 2020 :



1) Je me connecte à mon «espace famille» : je vérifie et je mets à jour mon profil (quotient familial de janvier 2021, vaccins à jour, règlement intérieur 2020, attestation d'assurance extra scolaire...)

Mes enfants ne sont jamais venus :



1) Je crée mon «espace famille».
2) Je complète toutes les rubriques (nom, prénom, autorisations...)
3) je fournis tous les documents obligatoires : quotient familial de janvier 2020, vaccins DTPolio à jour, règlement intérieur 2021, attestation d'assurance extra scolaire...)

2ème étape

Demande d'inscription

Du samedi 23 au dimanche 31/01/21

1. Dans la rubrique «mes inscriptions» je sélectionne l'activité à laquelle je veux inscrire mon enfant.
2. **Je procède à la réservation des 5 jours** de la semaine pour confirmer mon inscription, pour cela cliquez sur «réserver»
3. Je procède de la même façon si je souhaite inscrire mon enfant au bus (une inscription pour le matin et/ou une inscription pour le soir). **Je n'oublie pas de réserver l'arrêt auquel mon enfant doit monter et/ou descendre.**

3ème étape

Réservation

Mon inscription est impossible

Les documents transmis sont incorrects ou en attente de validation du service animation, je vérifie puis je procède de **nouveau** à l'étape ci-dessus

Mon inscription est validée

Je peux procéder au paiement en ligne **dans les 45 min**, sinon l'inscription est annulée automatiquement.. Si un message d'actualisation de la page apparaît, j'active les fenêtres pop up de mon navigateur.

LES TARIFS POUR 5 jours (inscription à la semaine)

QUOTIENT FAMILIAL	HABITANTS DU TERRITOIRE		HABITANTS EXTÉRIEURS COMCOM	
	De 3 ans au CM2	De la 6ème à 17 ans	De 3 ans au CM2	De la 6ème à 17 ans
0 à 600	54 €	63 €	81 €	95 €
600 à 1000	57 €	66 €	86 €	99 €
+ de 1000	60 €	69 €	90 €	104 €

N'oubliez-pas de vous renseigner des aides éventuelles : CAF, MSA, Comité d'entreprise, chèques vacances, cesu...



Important :

Le déroulement de la session et des activités sera adapté en fonction de la crise sanitaire.

Retrouvez-nous sur notre site internet
www.terroirdecaux.fr

Rendez-vous au printemps pour le prochain accueil :

du 26 au 30 avril 2021

(les inscriptions auront lieu du 27 mars au 5 avril 2021)

En cas de problème, merci d'appeler le

02.35.04.74.85